

Petit guide d'autodéfense en temps de réforme des retraites

[le guide complet (24 pages avec illustrations) peut être téléchargé ici :

<http://www.france.attac.org/articles/petit-guide-dautodefense-en-temps-de-reforme-des-retraites>

L'avenir de nos retraites n'est pas une question anecdotique, ni une affaire d'*experts*.

Il s'agit d'un choix de société qui nous concerne toutes et tous, jeunes et vieux, femmes et hommes, salarié.e.s, indépendant.e.s, précaires ou chômeuses et chômeurs.

Au moment où le gouvernement annonce une nouvelle réforme des retraites qui s'inscrit dans la continuité des réformes précédentes menées par la droite, et où les experts du MEDEF nous expliquent *qu'il n'y a pas le choix*, il est essentiel que les citoyen.ne.s aient toutes les cartes en main pour permettre un véritable débat de société.

Ce petit guide a pour vocation de déconstruire les idées toutes faites ressassées à longueur d'antenne dans les grands médias, et de montrer que d'autres perspectives sont possibles pour sortir de l'impasse et financer des retraites de qualité et solidaires.

Argument n° 1 : « La réforme des retraites sera une réforme juste »

François Hollande annonce que la mesure phare de la réforme des retraites, l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite complète, était *la mesure la plus juste à condition qu'elle soit appliquée à tous*, et qu'elle devait permettre que les efforts soient *équitablement répartis*.

Mais cet allongement de la durée de cotisation s'accompagne d'une diminution du montant des pensions pour chaque trimestre manquant, à laquelle s'ajoute une sanction, appelée *décote*, qui pénalise la pension à hauteur de 5% par année manquante : pour les femmes, qui ont des carrières plus courtes et qui sont nombreuses à travailler à temps partiel, pour les précaires ou pour celles et ceux qui ont connu des périodes de chômage, cet allongement va être synonyme de diminution du montant des pensions.

Selon une étude officielle, les contre-réformes cumulées de 1993, 2003 et 2010 conduiraient à une réduction du montant des pensions d'environ 15 à 25%. Elles aggravent les inégalités déjà fortes entre les retraites des femmes et celles des hommes. La diminution des pensions fait les bonnes affaires des banques et assurances : de plus en plus de Français.es ont recours à des assurances retraites complémentaires pour pallier la faiblesse des pensions.

Pour les jeunes, c'est la double peine. Peine de court terme : avec le chômage de masse, si les seniors sont contraints de cotiser et donc de travailler plus longtemps, il ne reste aux jeunes que des stages peu ou pas rémunérés ou le Pôle emploi. Et ce alors qu'un.e jeune actif.ve sur quatre ne parvient pas à trouver un emploi!

Peine de long terme : les jeunes générations commencent à travailler plus tard, à cause du chômage et de l'allongement des études. Un nouvel allongement reporterait à un âge improbable leur départ en retraite. Ainsi, exiger 44 ans de cotisations –alors qu'on estime à 35 ans l'espérance de vie professionnelle de la génération née en 1974– est une véritable provocation!

D'après les chiffres du gouvernement, le coût de la réforme serait estimé à 3,8 milliards d'euros en 2014. Sur ce montant, 2,8 milliards, soit 73% environ du coût total, seront supportés par les salarié.e.s et les retraité.e.s.

Alors qu'en l'espace d'une génération, depuis les années 1970, notre système de retraite a permis aux retraité.e.s d'atteindre quasiment le niveau de vie des actifs.ves, c'est un retour de la paupérisation des retraité.e.s que prépare cette réforme, à travers la diminution des pensions... qui va frapper plus durement les plus faibles : drôle de conception de la justice et de l'équité!

Argument n° 2 : « On vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps »

L'argument-phare du gouvernement, repris à tort et à travers dans les grands médias, était déjà celui de la droite en 2010 : *on vit plus longtemps, il faut travailler plus longtemps*.

Cet argument est simpliste. On vit plus longtemps, certes, mais dans quelles conditions? L'espérance de vie en bonne santé, elle, diminue : en 2010, elle était de 61,9 ans pour les hommes et de 63,5 ans pour les femmes, contre respectivement 62,7 et 64,6 en 2008. Alors que les années au travail les plus dures sont entre 60 et 65 ans, il faudrait travailler plus longtemps pour arriver à la retraite usé et malade, et même travailler au-delà de la limite où l'on est en bonne santé ?

Les réformes précédentes ont ainsi contraint nombre de salarié.e.s âgé.e.s à retarder leur départ : le taux d'emploi des seniors a augmenté, certes, mais dans des conditions de plus en plus dures, affectant leur santé et réduisant leur espérance de vie sans incapacité. Un grand nombre de salarié.e.s placé.e.s dans des conditions de travail difficiles mettent fin à leur activité professionnelle et liquident leur retraite sans

avoir la durée de cotisation requise, parfois après de longues périodes de chômage ou d'inactivité. Ils subissent ainsi une diminution flagrante de leur pension.

En 2012, l'espérance de vie a baissé en France. Cela n'est pas anodin : si la durée de vie des français.es n'a cessé d'augmenter depuis 1945, c'est entre autres raisons grâce à la possibilité pour tous et toutes d'avoir une retraite décente avant d'être usé par le travail, et de gagner du temps pour vivre et jouir d'une vieillesse heureuse, libérée de la misère et de la dépendance.

Depuis 200 ans l'espérance de vie augmente et la durée du travail diminue, pourquoi cela ne serait-il plus possible aujourd'hui? Le progrès social consiste à travailler moins longtemps, et à profiter de la retraite plus tôt et en meilleure santé. Cela suppose un meilleur partage des richesses... un partage qui ne fait pas les affaires des plus riches et des grandes entreprises!

Argument n° 3 : « la population vieillit et les retraites coûtent trop cher »

Autre argument *technique* avancé par le gouvernement : la population française vieillissant, les déficits seraient mécaniques car il y aurait désormais trop de retraité.e.s en comparaison du nombre d'actifs.ves; les cotisations des un.e.s seraient ainsi insuffisantes pour payer les pensions des autres.

Le *rapport Moreau* le reconnaît pourtant : c'est *la durée et l'ampleur de la crise depuis 2008* qui expliquent les déficits supplémentaires, les données démographiques n'ayant pas bougé depuis 2010. Et quand bien même : il y a plus de retraité.e.s? Il est normal de financer leurs retraites et de leur dédier une part plus importante de la richesse produite...

D'après le Conseil d'orientation des retraites, 1% de la richesse nationale supplémentaire suffirait en 2020 pour équilibrer le système de retraites à législation constante : alors que 8% de la richesse nationale a basculé des salaires vers les revenus financiers au cours des quatre dernières décennies, cela est loin d'être impossible! (*voir argument n°4*)

Et ceux qui ne cessent de pointer le coût des retraites par répartition feraient bien de s'intéresser au coût des retraites privées, par *capitalisation*. A l'inverse du principe de répartition qui organise la prise en charge solidaire – et sans surcoût – des pensions de chaque génération par les générations suivantes, la retraite par capitalisation s'avère risquée et coûteuse :

risquée parce qu'elle dépend des marchés financiers; coûteuse parce qu'il faut rémunérer les intermédiaires et les actionnaires...

Elle est aussi coûteuse pour l'économie : pour garantir des taux à deux chiffres, les fonds de pension multiplient les opérations boursières brutales qui mettent les entreprises sous pression, en les rachetant puis en imposant des plans sociaux pour faire bondir leur valeur financière. C'est la finance qui coûte trop cher, pas nos retraites !

Argument n° 4 : « C'est la crise, il n'y a plus d'argent dans les caisses »

Aux arguments démographiques du gouvernement s'ajoutent les arguments économiques : en période de crise et de récession, il faut *faire des efforts*, donc des coupes budgétaires.

La réforme des retraites s'inscrit donc dans la lignée des politiques d'austérité imposées partout en Europe par la Commission européenne et les gouvernements européens. Ainsi dans certains pays d'Europe du Sud, à la suite de réformes successives, les pensions ont baissé de 30% et l'âge de la retraite est sans cesse reculé. Pour la première fois en France, le gouvernement a envisagé de baisser la valeur réelle des pensions (en les revalorisant en dessous de l'inflation) et d'accroître la fiscalité sur les retraités.

Et pourtant, ce sont ces politiques qui entretiennent la crise et la récession en Europe... Même le FMI le reconnaît désormais! Le *rapport Moreau* admet que c'est la spirale récessive entretenue en Europe qui est la cause des déficits du système de retraites. La crise est instrumentalisée pour approfondir les réformes mise en œuvre depuis des années. Pourtant ce ne sont pas les retraites et les dépenses sociales qui en sont à l'origine... mais plutôt les cadeaux fiscaux aux plus riches et aux grandes entreprises, ainsi que l'impunité des banquiers !

Pour financer les retraites, il faut d'urgence en finir avec l'austérité et s'attaquer à la finance. Des solutions existent pour équilibrer les comptes des caisses de retraites sans couper dans les pensions versées, à commencer par soumettre à cotisations les revenus financiers et dividendes distribués. En effet, ce n'est pas la crise pour tout le monde : en 2012, les 500 français les plus riches ont vu leur fortune croître de 25%, et les dividendes atteignent aujourd'hui leur plus haut niveau historique.

Face à la crise, sacrifier les retraites n'est pas une solution. De véritables alternatives existent : une lutte sans merci permettrait d'en finir avec l'évasion fiscale des hauts revenus et des entreprises qui représente plus de 60 milliards d'euros de manque à gagner pour la collectivité. A plus long terme, des politiques monétaire et budgétaire alternatives, tournées vers les besoins de la société, permettraient de financer des plans publics d'investissement social et écologique pour relancer l'emploi, avec réduction du temps de travail

et augmentation des revenus... Mais cela suppose d'engager une véritable confrontation avec la finance!

Argument n° 5 : »Il faut réformer les retraites pour améliorer la compétitivité des entreprises «

Pour le gouvernement, il n'y a qu'une issue à la crise : plus de croissance économique! Et une seule solution pour stimuler cette croissance : une politique aux petits soins pour les (grandes) entreprises. Une politique de *compétitivité* qui a un coût pour la collectivité... La réforme des retraites en est un exemple.

Le système de retraites par répartition repose sur les cotisations des salariés et des employeurs. Or non seulement le gouvernement se refuse à toute augmentation significative des cotisations patronales, mais il en multiplie les exonérations (notamment via *le pacte de compétitivité*) quitte à creuser les déficits publics.

Dès lors, pour rééquilibrer les comptes, le gouvernement souhaite mettre à contribution les salarié.e.s et les retraité.e.s. C'est précisément le sens de l'allongement de la durée de cotisation, qui revient à diminuer les pensions, et de la hausse de la CSG. Pourtant, il ne s'agit pas d'une fatalité, mais d'un choix idéologique.

Car les politiques de *compétitivité* montrent leur inefficacité : la lutte économique de tous contre tous revient à promouvoir une baisse des salaires, la dégradation des conditions du travail et des retraites, l'abandon des services publics, la mainmise du privé sur les biens communs... qui contribuent à la régression et à l'aggravation des crises sociale, écologique et démocratique.

Argument n° 6 : « La réforme des retraites sera le fruit de la consultation et du dialogue »

De *consultations* en *conférences sociales*, le gouvernement ne cesse de communiquer sur son *dialogue* avec les partenaires sociaux. Tout porte à croire qu'il s'agit pourtant d'un dialogue de sourd : malgré l'opposition des organisations syndicales aux principales mesures du rapport Moreau, il continue de le considérer comme base de discussion pour la réforme des retraites. Comme le résume diplomatiquement un dirigeant syndical, *le gouvernement nous écoute beaucoup, je n'ai pas le sentiment pour autant que nous soyons entendus*.

Mais les retraites ne sont pas qu'une affaire de syndicats : c'est l'affaire de toutes et de tous.

Or la parodie de consultation des syndicats s'accompagne d'un calendrier qui court-circuite le nécessaire débat citoyen sur l'avenir de nos retraites.

Présenté en septembre, le projet de loi devrait figurer à l'ordre du jour du Parlement dès l'automne pour un vote définitif souhaité en décembre 2013. Avec un calendrier plus expéditif que lors de la précédente réforme du gouvernement Fillon, cette adoption à la hussarde masque mal une volonté d'esquiver tout débat!

Conclusion

Contre la résignation, mobilisons-nous!

Il n'y a pas d'alternative, c'est l'argument suprême pour provoquer la résignation. Mais à moins de vouloir paupériser les retraité.e.s, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés au vieillissement de la population. La richesse produite par l'économie française n'a jamais été aussi élevée mais elle est de plus en plus mal répartie. Financer des retraites solidaires et égalitaires, notamment entre les femmes et les hommes, c'est possible... à condition de s'attaquer non aux retraité.e.s et futur.e.s retraité.e.s, mais aux vraies causes de la crise – hégémonie de la finance et des banques, inégalités croissantes...

Pour ce faire, il faut partager le travail et partager les richesses. Ce n'est pas seulement une exigence de justice sociale, mais aussi une nécessité écologique. C'est une condition indispensable pour permettre de changer nos modes de vie, et faire primer la satisfaction des besoins essentiels et la préservation de la vie et des écosystèmes, et non l'illusion d'une production et d'un enrichissement sans fin.

Partager signifie tourner le dos à la logique néolibérale qui exige toujours plus de profit, de production, d'exploitation des ressources naturelles, de pollution.

Il permettrait de construire une société fondée sur un autre rapport au travail, dans laquelle la course à l'accumulation et à la productivité céderait le pas à des modes de vie à la fois solidaires et écologiques. Ce n'est pas une utopie! C'est une condition nécessaire pour sortir de l'impasse, et une option à la portée d'un gouvernement doté d'une vraie volonté politique... ou placé sous une forte pression citoyenne.

La retraite par répartition n'est pas un fardeau, elle est une transmission solidaire de la prise en charge de

chaque génération par les suivantes.

Le fardeau, c'est le coût de la finance, de l'austérité et de la compétitivité, pas celui du travail, ni celui des retraites.

Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futur.e.s retraité.e.s, la relégation des jeunes générations, l'idéologie absurde du *travailler toujours plus* et la destruction des solidarités sociales. Cet engrenage favorise l'extrême droite et menace la démocratie.

Quelle société voulons-nous ? Les pistes alternatives existent pour garantir une retraite de qualité, en bonne santé, sur la base d'une répartition juste des richesses, dans le cadre d'une société soutenable où il fait bon vivre : pour les promouvoir, les développer et les imposer, expérimentons, construisons et mobilisons-nous!

Lexique

Retraite par répartition

Système collectif qui est financé par prélèvement de cotisations sur le travail des actifs.ves, reversées immédiatement aux retraité.e.s sous forme de pensions. Il est foncièrement équilibré si les cotisations évoluent en fonction des besoins et de l'activité productive.

Retraite par capitalisation

Système où l'épargne individuelle est placée sur les marchés financiers via des fonds de pension ou des compagnies d'assurance. Contrairement à une légende tenace, ce système dépend tout autant que le précédent de l'activité économique courante au moment du versement des pensions ; il est plus risqué et plus coûteux.

Conseil d'orientation des retraites (COR)

Organisme d'Etat chargé d'élaborer des rapports techniques pour préparer les décisions des gouvernements (www.cor-retraites.fr).

Retraites : perspectives 2020, 2040 et 2060 (déc. 2012)

Retraites : un état des lieux du système français (jan. 2013)

Rapport Moreau

Remis en juin par Mme Yannick Moreau, il sert de base de discussion pour le projet de loi. Il reprend à son compte les recommandations de la Commission européenne qui demande de *prendre des mesures d'ici à la fin de l'année 2013 pour équilibrer durablement le système de retraite en 2020 au plus tard, par exemple en adaptant les règles d'indexation, en augmentant encore l'âge légal de départ à la retraite et la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein et en réexaminant les régimes spéciaux, tout en évitant une augmentation des cotisations sociales patronales.* (<http://www.gouvernement.fr/presse/rapport-nos-retraites-demain-equilibre-financier-et-justice>).

Pacte de compétitivité

Ensemble de mesures mises en œuvre par le gouvernement Ayrault, inspiré par le rapport Gallois. La France souffrirait d'un déficit de compétitivité dû, entre autres, à un coût du travail trop élevé. Il s'agit dès lors de réduire les *charges* qui *pèsent* sur les entreprises : salaires, cotisations sociales... Ces mesures constituent un ralliement du gouvernement aux dogmes néolibéraux selon lesquels la puissance publique doit prendre toutes les mesures pour renforcer le secteur privé... au détriment du public.

A lire

Attac et Fondation Copernic

Retraites, l'alternative cachée, Paris, Syllepse, 2013 *En finir avec la compétitivité*, Paris, Syllepse, 2012

Retraites, l'heure de vérité, Paris, Syllepse, 2010

Laurent Cordonnier

Coût du capital, la question qui change tout, Le Monde diplomatique (juillet 2013)

Attac France

21 ter rue Voltaire

75001 Paris

www.france.attac.org